

31L11

TEMISCAMING

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, O Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite:

(1) Sable de silice	(2) Calcaire	(3) Pierre dimensionnelle	(4) Minerai de silice	(5) Gravier	(6) Dolomie	(7) Pierre concassée	(8) Terre jaunâtre	(9) Terre brune	(10) Terre noire	(11) Autre
(12) Minerai de fer	(13) Minerai de cuivre	(14) Minerai de zinc	(15) Minerai de nickel	(16) Minerai de cobalt	(17) Minerai de manganèse	(18) Minerai de titane	(19) Minerai de bauxite	(20) Minerai de potasse	(21) Minerai de phosphore	(22) Minerai de soufre

Contrainte majeure:

- Terrain réservé à l'État ou soustrait au zonement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périétre urbaine
- Terrain soustrait au zonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
- Terrain où le droit de jonction et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure:

- Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif:

- Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:

- Terres de catégorie II
- Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni:

- Entente Pilogon

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):

- Nissinan de Bersamite, Essipik, Mashtewiash, Nutschkuan

Frontières:

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 est de 11°56' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 2,07
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 17
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 17
Échelle 1:50 000
 0 1000 2000 3000
 mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

